

## Culte non-musulman en Algérie: cinq chrétiens risqueraient la prison pour «prosélytisme»



Article rédigé par *Sputnik France*, le 19 octobre 2018

Source [Sputnik France] Le 6 novembre au tribunal de la ville de Bouira, à 100 km d'Alger, cinq chrétiens devraient comparaître pour non-respect de la réglementation en vigueur en Algérie relative à l'organisation de culte non-musulman.

En Algérie, cinq chrétiens dont trois d'une même famille devraient comparaître le 6 novembre devant tribunal de la ville de Bouira, pour avoir enfreint la loi relative à l'organisation du [culte](#) non-musulman dans le pays, selon le site World Watch Monitor qui a rapporté l'information.

Selon le média, les prévenus sont accusés «d'avoir incité un musulman à changer de religion» et «d'avoir pratiqué un culte religieux dans un lieu non-autorisé». Les deux chefs d'accusations constituent respectivement une infraction au regard du code pénal et une violation de la loi de 2006 sur le culte non-musulman.

Toute l'affaire, selon le site d'information, a commencé en juillet 2018 suite à un différend familial, dans lequel ces [chrétiens](#) sont intervenus pour tenter d'apaiser la situation. En effet, une femme, ayant un différend avec son mari converti au christianisme, a porté plainte non seulement contre lui mais aussi contre les personnes qui s'étaient interposées, les accusant tous de «vouloir faire pression pour qu'elle devienne chrétienne».

Réagissant à des informations diffusées par des organisations non gouvernementales (ONG) faisant état de manquements par les autorités algériennes à la liberté de culte, monseigneur Paul Desfarges, [l'archevêque](#) d'Alger, a déclaré le 20 juin dans un entretien accordé à l'Algérie Presse Service (APS), que «la liberté de culte est garantie et assurée par la loi en vigueur dans le pays».

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<https://fr.sputniknews.com/international/201810181038552405-culte-non-musulman-cinq-chretiens-tribunal-n>